

ÉTAT DE SITUATION

SUJET : Projet d'implantation de deux (2) appareils de tomodensitométrie au Nunavik

RAPPEL DES FAITS ET ENJEUX

Depuis quelques années, le secteur des services médicaux spécialisés et de l'imagerie médicale est en effervescence au Nunavik. La consommation des services médicaux est en constante augmentation par la population entraînant ainsi une augmentation des déplacements vers la région métropolitaine pour obtenir ces services plus spécialisés. Dans l'optique de favoriser l'accès, la continuité, la qualité et la sécurité culturelle des soins et des services dispensés dans la région, la RRSSSN a entrepris des démarches en vue d'optimiser le plateau technique en imagerie médicale par l'implantation d'appareil de tomodensitométrie dans chaque centre de santé.

ÉTAPES FRANCHIES

1. En avril 2018, une évaluation sommaire des coûts et des économies générées par un projet pilote d'implantation de 2 appareils de tomodensitométrie (1 par établissement), a été présenté à la Direction des affaires autochtones (DAA) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Nunavik (MSSS).
2. En juin 2018, la RRSSSN recevait une lettre confirmant l'ouverture favorable de la DAA du MSSS.
3. Des travaux pour la rédaction d'un plan clinique ont été réalisé par le département de planification et programmation régional et présenté au département des services administratifs régional. Le dossier a rencontré certaines embûches administratives qui ont mis une pause sur le développement de ce dernier.
4. Dans la version finale du rapport d'enquête soumis au Ministre Christian Dubé en décembre 2022, Mme Verreault et M. Dion ont émis deux recommandations qui supporte ce projet, soit « Que la RRSSSN revoie la programmation des services de première lignes afin de diminuer les déplacements et d'utiliser les sommes dégagées afin d'investir et de consolider les services à la population à proximité de ceux-ci.(R13) » et « Qu'à l'aide des données cliniques en provenance de la SSNA , la RRSSSN mettre en place des mesures transitoires telle la tomodensitométrie, afin de permettre à la population du Nunavik de bénéficier de ces services sur place.(R25) ». Ainsi les travaux ont repris à l'interne afin de finaliser la demande auprès du MSSS.
5. Depuis le 1er janvier 2024 :
 - **10 juin 2024** : Dépôt du plan clinique pour la mise en place de deux tomodensitomètres au Nunavik.
 - **24 juillet 2024** : Rencontre entre des représentants du MSSS et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) pour clarifier certains éléments du plan clinique.
 - **13 septembre 2024** : Rencontre entre des représentants du MSSS et de la RRSSSN pour clarifier certains éléments du plan clinique.
 - **30 septembre 2024** : Réception de l'avis de pertinence clinique pour l'acquisition de deux tomodensitomètres standard et invitation à déposer un dossier d'affaires (DA) complet pour l'implantation.
 - **Octobre – Novembre 2024** : Présentation du projet aux établissements et demande de priorisation dans les projets en cours. Approbation par les directeurs généraux des établissements.
 - **Novembre - Décembre 2024** : Organisation de la structure de projet et phase de planification.

ÉTAPES À VENIR

1. Rédaction du DA par l'équipe de projet
2. Dépôt du DA au MSSS
3. Approbation par le MSSS du DA
4. Phase de démarrage du projet

COMMENTAIRES

Préparé par : Evelyne Thibault, APPR, DPP, RRSSSN

Date : 16 décembre 2024